LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE



www.agriculture.gouv.fr www.alimentation.gouv.fr





La fiche pays est disponible sur: http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays

Espagne

2019

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		ESPAGNE	FRANCE
Superficie	km² - 2017	505 940	549 087 *
Population Mhab 2017 et évolution 2017/16		46,6 + 0,2 %	67,1 + 0,4 %
Indice de développement humain (IDH) 2015		0,884 27 ^e rang mondial	0,897 21 ^e rang mondial
PIB	Md€ - 2017	1 160	2 285
Taux de croissance du PIB % ar	nuel - 2017/16	3,1	1,8
PIB / habitant	€-2017	24 917	34 050
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2017 **	2,6	1,5
Surface arable	Mha - 2015	12,4	18,5
Surface forestière	Mha - 2015	18,4	17
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2017	+ 31	- 25
Balance commerciale agroalimentaire	Md€ - 2017	Exports : 49,1 Imports : 36,7 Solde : 12,4 (source Douanes Espagne)	Exports : 61,1 Imports : 55,4 Solde : + 5,7 (source Douanes France)
Exportations agroalimentaires (y c. agricoles) vers l'autre pays	Md€ - 2017	Espagne vers France : 7,3 variation 2017/16 : + 5,6 % (source Douanes France)	France vers Espagne : 5 variation 2017/16 : + 4,3 % (source Douanes France)

Source Banque mondiale

^{* 549 087} \dot{m}^2 pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 242 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2015) et d'environ 113 000 km² au total.

^{**} L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

- + Deuxième pays européen par sa surface agricole utile, l'Espagne se situe parmi les premiers par la diversité et le volume de ses productions, notamment végétales (fruits et légumes, huile d'olive, vin), malgré un contexte naturel, climatique, territorial et structurel peu favorable. Ses filières porcines et bovin viande sont également très compétitives.
- + L'Espagne transforme des produits emblématiques de son terroir et à forte identité régionale, comme le jambon. Premier secteur industriel, l'agroalimentaire est atomisé, mais joue un rôle clé dans l'économie espagnole.
- + Le modèle agricole et agroalimentaire espagnol affiche un dynamisme ininterrompu depuis plus de dix ans, poursuivant son développement grâce aux conquêtes à l'exportation, au cœur de la stratégie des filières suite à la crise

- de 2008. Réalisant plus de 12 Md€ d'excédent commercial, le secteur agricole et agroalimentaire est devenu l'une des principales forces du commerce extérieur espagnol.
- + Dans le secteur agricole et agroalimentaire, l'Espagne et la France sont des partenaires commerciaux essentiels : la France est le 1er client de l'Espagne et l'Espagne notre 1er fournisseur. Cinquième client de la France, l'Espagne est dépendante en céréales, produits laitiers et animaux vivants français. Toutefois, le fort dynamisme des exportations espagnoles vers la France creuse le déficit commercial français, à plus de 2,2 Md€ en 2017.
- + Les relations bilatérales avec l'Espagne sont nourries et régulières sur les questions agricoles, sur lesquelles les visions des deux pays sont le plus souvent convergentes.

Production agricole, agroalimentaire, forestière et de la pêche

L'Espagne est un pays de longue tradition agricole. Son entrée dans l'Union européenne en 1986 a conduit à la modernisation profonde du secteur, même si la productivité de son agriculture reste encore globalement plus faible que dans d'autres pays de l'Union.

La moitié (25 Mha) de la surface totale du pays est utilisée à des fins agricoles, ce qui place l'Espagne au rang de deuxième plus grand pays agricole de l'UE en termes de SAU, juste après la France. Les producteurs sont confrontés à de nombreuses contraintes : altitude (plus de 60 % des terres sont situés au-dessus de 600 m), pentes, faible potentiel agronomique des sols et faible pluviosité (pays le plus aride d'Europe). La nécessité d'irriguer la plupart des parcelles conduit à une augmentation des coûts de production et rend la question de la gestion des ressources en eau particulièrement aiguë. Seulement 17 % des surfaces cultivées sont irriguées, mais celles-ci assurent 65 % de la production agricole finale du pays. Ces contraintes ont façonné une mosaïque de paysages agricoles et favorisé l'introduction de cultures très diversifiées (y compris tropicales, telles que l'avocat et la mangue), à forte identité régionale. Elles ont également conduit l'État à s'impliquer dans la gestion des risques climatiques par des mécanismes assurantiels d'envergure. Plus de la moitié de cette SAU est composée de pâturages.

Bien qu'ayant chuté de près de 30 % en 10 ans, le nombre d'exploitations reste élevé: **935 000 exploitations**, soit le double de la France, sur une SAU d'une taille comparable à la nôtre. Depuis 2006, la SAU moyenne par exploitation a augmenté de 20 %, atteignant 25 ha. Mais les structures agricoles sont duales: d'un côté, environ 200 000 exploitations spécialisées, très intégrées et dédiées à l'export, et de l'autre, plus de 700 000 exploitations de très petite taille, menées par des agriculteurs pluriactifs ou des retraités. De surcroît, ces structures présentent de grandes variations régionales.

Depuis son entrée dans l'UE, l'Espagne a développé des filières très compétitives et tournées vers l'exportation : avec une production de près de 50 Md€ (10 % de la production UE), l'Espagne est aujourd'hui la 4º puissance agricole européenne. Ses produits phares sont les fruits et légumes, l'huile d'olive, les olives de table, le vin et la viande de porc. L'Espagne produit également pour son marché intérieur des céréales, du lait, des viandes, des betteraves à sucre et des produits caractéristiques des agricultures du Sud comme le coton et le riz.

Deuxième producteur de **fruits et légumes** de l'UE derrière l'Italie, l'Espagne a une production très diversifiée, dont 60 % sont orientés vers l'export, ce qui en fait le leader européen de l'export de ce secteur. L'Espagne produit en moyenne 27 Mt de fruits et légumes par an, dont 54 % de légumes, 38 % de fruits et 8 % de pommes de terre. En 2017, la valeur de la production s'est élevée à 18,5 Md€, soit 9% de plus qu'en 2015.

La surface en **oliviers** est considérable (2,7 Mha, plus de 10 % de la SAU) et ne connaît aucune véritable concurrence en Europe, ou dans le monde : l'Espagne est le 1er producteur mondial d'huile d'olive (1,25 Mt en 2017/2018, loin devant l'Italie et la Grèce). Avec une moyenne de 550 000 t sur les 5 dernières campagnes, l'Espagne est également le 1er producteur d'olives de table au monde (loin devant l'Egypte, la Turquie, l'Algérie et la Grèce). L'Andalousie concentre les trois-quarts de la production d'huile d'olive et plus de 80 % de la production d'olives de table du pays.

La **vigne** occupe 953 607 ha (2017) : c'est la première superficie viticole du monde (près de 30 % du vignoble européen). Sur la campagne 2018/2019, la production de vin et moût sans concentré a dépassé 49 Mhl, plaçant l'Espagne au niveau de 2º producteur européen, derrière l'Italie et devant la France. Plus de 33 % de la production est sous appellation (telles que *Rioja* ou *Ribera del Duero*) et 8 % sous IGP. Fleuron historique du vignoble andalou, les vins de Xérès sont dédiés à l'exportation.

Les **céréales** occupent environ un quart de la SAU (6 Mha), mais perdent du terrain au profit de l'amandier. 390 000 exploitations produisent une moyenne de 22 Mt de céréales, essentiellement de l'orge mais aussi du blé et du maïs. La surface moyenne est de 16 ha/exploitation. Les récoltes restent fortement dépendantes des conditions climatiques qui rendent la question de l'irrigation déterminante. Si le rendement moyen a augmenté ces dernières années (4 t/ha en 2018), la production céréalière ne permet pas d'atteindre l'autosuffisance (notamment pour l'alimentation animale) et le pays a recours aux importations, essentiellement d'origine européenne. Dès lors, l'Espagne valorise toutes les technologies favorisant la productivité : c'est l'unique pays européen avec une culture notable de **maïs génétiquement modifié** (115 000 ha, soit 35 % de la sole espagnole de maïs).

L'Espagne est également le champion européen de l'**agriculture biologique**, dont la surface ne cesse de progresser : plus de 2 Mha, soit plus de 8 % de la SAU du pays. Les produits biologiques (essentiellement des fruits et légumes), sont quasi-exclusivement destinés à l'exportation.

La production de viande connaît un dynamisme ininterrompu depuis 2010 (+7 à 9 % par an). Elle représente plus
du tiers de la valeur de la production agricole finale. Le
secteur porcin domine, avec plus de 30 Mtêtes (1er cheptel
européen). Second producteur européen (et 4e mondial) de
viande de porc, l'Espagne pourrait devenir le premier si son
rythme d'abattage poursuit sa croissance. Tous les modèles
d'élevage sont utilisés: des porcs « blancs » en ultra-intensif
intégré (Catalogne, Aragon) aux races rustiques type « ibérico »
en extensif (Estrémadure, Andalousie), nourris à l'herbe et
aux glands de chênes verts pour la production de jambons à
haute valeur ajoutée.

Le cheptel bovin espagnol comprend 6,7 millions de têtes, dont 825 000 vaches laitières. La **production laitière** est duale, entre petites exploitations herbagères (moins de 40 vaches), faiblement intégrées et à fort coût de collecte (corniche cantabrique), et grands élevages industriels (plus de 200 vaches), très dépendantes du coût de l'aliment (Andalousie, Valence, Catalogne). Depuis la fin des quotas en 2015, la collecte espagnole de lait de vache a augmenté, pour s'établir à un peu plus de 7 Mt (+17 % par rapport à 2010). Toutefois, le lait de vache espagnol ne représente que 5 % de la production de l'UE. Structurellement déficitaire, l'Espagne continue d'importer 3 Mt de lait et produits laitiers. En revanche, la collecte espagnole de lait de brebis (plus de 500 000 t) et de lait de chèvre (près de 500 000 t) est plus importante (respectivement 15 % et 20 % de la production européenne).

La même dualité se retrouve dans le secteur de la **viande bovine**, où des élevages extensifs de races rustiques coexistent avec des ateliers d'engraissement de broutards importés de France. Bénéficiant à la fois d'une excellente compétitivité-prix (grâce à des coûts de production maîtrisés), d'une logistique portuaire rénovée (Tarragone, Carthagène) et de frais d'approche réduits, ces ateliers permettent à la production bovine espagnole de croître de manière spectaculaire depuis 2014 (abattages 641 000 tec).

Par ailleurs, l'Espagne détient le deuxième plus grand cheptel d'**ovins-caprins** d'Europe (20 % du cheptel européen), derrière le Royaume-Uni.

Enfin, avec plus de 45 millions de poules pondeuses (dont 93 % sont élevées en cage), l'Espagne est quasiment autosuffisante en **volaille et œufs.**

La reprise économique s'est confirmée dès 2015 pour **l'industrie agroalimentaire** espagnole dont la production, les exportations et l'emploi sont particulièrement dynamiques. Le secteur de l'industrie de l'alimentation, des boissons et du tabac compte plus de 29 000 entreprises et 500 000 actifs (21 % des emplois industriels, 3 % des actifs du pays). Réalisant 108 Md€ de chiffre d'affaires, l'industrie agroalimentaire est le premier secteur industriel de l'économie espagnole (23 % du PIB industriel, 11 % du PIB national en 2017, contre 8 % en 2011), devant l'automobile. Elle se caractérise par une concentration forte avec 96 % de PME et 0,2 % des entreprises générant plus de la moitié du chiffre d'affaires. Seules 50 IAA ont plus de 500 salariés. Bien que l'Espagne soit un producteur agricole important, aucune entreprise espagnole ne figure parmi les 50 plus grandes entreprises agroalimentaires du monde.

Avec une **surface boisée** de 18 Mha (plus de 35 % du territoire espagnol), l'Espagne est le second plus grand pays forestier d'Europe après la Suède. La forêt espagnole est caractérisée par une extrême diversité en raison de la grande variété des écosystèmes du pays, répartis sur quatre régions

biogéographiques (atlantique, pyrénéen, méditerranéen, macaronésique dans les Îles Canaries). Elle est constituée en majorité de feuillus méditerranéens, dont le chêne vert et le chêne liège. Si l'Espagne est le second producteur mondial de liège (après le Portugal), le taux de valorisation de ses ressources ligneuses (40 %) est, en revanche, l'un des plus bas de l'UE. Près de la moitié des surfaces boisées se situe en Andalousie, Castille-la-Manche et Castille-et-León. Cependant, il s'agit, dans ces trois régions, essentiellement de « dehesa » (forêt méditerranéenne valorisée pour le pastoralisme). C'est au Nord du pays, notamment en Galice, que se trouvent les peuplements les plus productifs (eucalyptus et pin maritime, destinés à l'industrie). Environ 80 % de la forêt espagnole est privée. La forêt publique appartient essentiellement aux collectivités locales, la forêt de l'État ne représentant que 5 % de la superficie forestière totale. La majeure partie (11,2 Mha) de la forêt espagnole est protégée. La biomasse a augmenté de plus de 30 % au cours des dernières années, aggravant le risque de grands feux de forêts. Les problèmes sanitaires (nématodes du pin notamment), les incendies récurrents (6 000 à 11 000 départs de feux, 50 000 à 120 000 ha détruits chaque année) et l'érosion édaphique frappent durement la forêt espagnole, et accélèrent le phénomène de désertification.

Avec près de 8 000 km de côtes, l'Espagne, premier pays producteur de produits de la mer en Europe, possède une activité de pêche très ancienne. Soutenue par une consommation intérieure dynamique, elle a su se développer - y compris dans les eaux lointaines – et se restructurer (environ 9 000 navires et 33 000 marins) pour devenir l'un des piliers de l'agroalimentaire espagnol, essentiel pour l'économie du pays et l'équilibre social de ses régions littorales, comme la Galice. Les chalutiers, les senneurs, les palangriers et les fileyeurs pratiquent une pêche industrielle dans les eaux communautaires et internationales, et une pêche semi-industrielle dans les eaux espagnoles. Ils représentent seulement 22 % des navires, mais 89 % de la capacité de la flotte espagnole. Par ailleurs, de nombreuses petites pêcheries locales subsistent, utilisant de petites embarcations (7 m de long en moyenne) et différents « arts mineurs » (casiers, dragues, filets, lignes, etc.). Cette pêche artisanale côtière concerne 78 % des navires, mais ne représente que 11 % de la capacité de la flotte espagnole. S'y ajoute un secteur aquacole en croissance. Les relations franco-espagnoles en matière de pêche sont aujourd'hui apaisées.

fortes contraintes naturelles, défense d'une agriculture européenne ambitieuse dotée d'un budget européen conséquent, préservation d'un modèle alimentaire de qualité, indications géographiques, etc.

L'Espagne est attachée à la PAC, non seulement pour des raisons politiques (souveraineté alimentaire), économiques (poursuivre la modernisation des exploitations pour exporter davantage et contribuer à la croissance du pays) et sociales (emplois en milieu rural), mais aussi pour l'aménagement du territoire (maintien de l'exploitation des terres) et la lutte contre le déclin démographique de ses espaces ruraux (qui constituent 84 % du territoire espagnol, mais où ne vivent que 16 % de sa population).

Pour la PAC après 2020, l'Espagne soutient le nouveau modèle de mise en œuvre proposé par la Commission, car elle souhaite une PAC plus flexible, qui puisse s'adapter aux spécificités du pays (nombre important de petits producteurs, complexité du fonctionnement décentralisé dans 17 Communautés autonomes ayant des compétences propres en politique agricole, etc.). Elle souhaite également une PAC plus juste et équilibrée, favorisant le renouvellement des générations, et plus simple. La convergence interne et l'introduction d'un paiement redistributif constituent des défis de taille pour l'Espagne, dans un contexte de tensions territoriales persistantes (crise catalane).

Pour ce pays dont l'exposition au réchauffement climatique augmente chaque année (un quart de la surface totale de l'Espagne est menacé par la désertification), répondre aux défis du changement climatique est une priorité absolue. Par ailleurs, la sensibilité politique au verdissement des aides de la PAC se développe. L'Espagne est également attachée au maintien d'outils de régulation des marchés agricoles.

Enfin, l'Espagne est très présente dans les échanges internationaux sur les forêts. Elle a accueilli l'unité de liaison de « Forest Europe », assemblée des ministres en charge de la forêt au niveau paneuropéen responsable de l'organisation de la négociation de l'Accord paneuropéen sur les forêts. La défense des forêts contre les incendies (DFCI) est un sujet de préoccupation majeure en Espagne. La valorisation économique des biens et services rendus par la forêt est l'autre axe prioritaire de la politique forestière espagnole.

Politique agricole

La France et l'Espagne partagent, en termes de politique agricole, un grand nombre de positions fondamentales : rôle multifonctionnel de l'agriculture sur des territoires spécifiques à

Échanges commerciaux

Le secteur agricole et agroalimentaire espagnol affiche un dynamisme ininterrompu depuis plus de 10 ans, poursuivant son développement grâce aux conquêtes à l'exportation,

au cœur de la stratégie des filières suite à la crise de 2008: en 2017, les exportations agricoles et agroalimentaires espagnoles atteignent 49 Md€ (+7 % par rapport à 2016). Elles représentent plus de 18 % du total des exportations du pays. Face à des importations limitées à 36,7 Md€, l'Espagne enregistre un excédent commercial agricole et agroalimentaire record de plus de 12 Md€ (+3 %). Le secteur est **l'une des principales forces du commerce extérieur espagnol.**

Le partenaire commercial privilégié de l'Espagne reste l'**Union européenne**, destinataire de 73 % de ses exportations (36,7 Md€). La France (7,3 Md€), l'Allemagne (5,7 Md€), l'Italie (5,3 Md€), le Portugal (4,5 Md€) et le Royaume-Uni (4 Md€) sont ses principaux clients. Toutefois, le pays diversifie ses échanges: hors UE, l'Espagne exporte essentiellement aux États-Unis (1,9 Md€), en Chine (où les exportations ont bondi depuis 2005, de 71 M€ à 1,2 Md€) et au Japon (879 M€). Le maintien de l'embargo russe, la guerre commerciale avec les États-Unis (tarifs douaniers sur les olives de table noires) et la perspective du Brexit sont les principaux moteurs de cette recherche de nouveaux débouchés.

Les exportations agroalimentaires et agricoles espagnoles sont dominées par les **fruits et légumes**, avec 7,4 Mt de fruits (7,4 Md€, essentiellement des agrumes) et 5,1 Mt de légumes (5,3 Md€). L'Espagne est ainsi le premier exportateur de fruits et de légumes de l'UE, et se situe dans le top 3 mondial (avec la Chine et les États-Unis). L'Espagne est également un grand exportateur de **viande de porc** (2e après l'Allemagne, avec 2,2 Mt et 4,5 Md€), de **vin** (23 Mhl, soit la moitié de sa production annuelle, pour un montant de 2,9 Md€), d'**huile d'olive** (321 783 t, 1,3 Md€) et de **produits de la mer** (3,1 Md€). Plus récemment, le pays est devenu le 1er exportateur européen de **bovins d'engraissement** vers les pays tiers.

Avec 7,3 Md€ de produits agricoles bruts et transformés vendus à la France en 2017, **l'Espagne est notre 1er fournisseur** (part de marché de 13,2 %). Il s'agit essentiellement de **fruits** (1,6 Md€ dont 45,5 % d'agrumes), de **légumes** (1 Md€) et de **viandes** (900 M€). Les exportations espagnoles vers la France augmentent à un rythme soutenu depuis 2014 (+14 %). C'est le cas notamment des viandes, des boissons, des produits laitiers, des œufs et du miel. Parmi les boissons exportées en France, le **vin** occupe une place importante en volume (6 Mhl, dont 5 Mhl de vins en vrac). **La France est ainsi, et de loin, le premier client agricole et agroalimentaire de l'Espagne.**

Toutes provenances confondues, les importations espagnoles de produits agricoles et agroalimentaires ont connu une forte hausse en 2017 (près de 8 %). Si la France est le premier fournisseur de l'Espagne, avec 5 Md€, nos ventes de produits

agricoles et agroalimentaires vers ce pays ont du mal à décoller (+3 % seulement depuis 2015), et restent très en deçà de nos achats. La France fournit l'Espagne principalement en matières premières (comme les céréales, 651 M€), jeunes bovins (500 000 têtes/an, l'Espagne est notre 2e marché après l'Italie) et jeunes agneaux (250 000 têtes/an), produits laitiers (510 M€), légumes (262 M€, dont la moitié de pommes de terre), et fruits (228 M€, pommes-poires notamment). Nos exportations sont également constituées de boissons (385 M€, dont 112 M€ de vins, dont les ¾ sont des champagnes), de produits gourmets (1er fournisseur, 630 M€), et de produits de la mer (3e fournisseur derrière le Maroc et l'Argentine). La nature de ces importations témoigne du changement progressif de comportement du consommateur espagnol qui se tourne vers des produits de qualité.

Le déficit commercial de la France vis-à-vis de l'Espagne dans le secteur agricole et agroalimentaire (qui était de 2,1 Md€ en 2016), s'est dégradé à **2,3 Md€** en 2017. Cette détérioration résulte du déficit accru des échanges en produits issus de l'industrie agroalimentaire. En effet, les exportations de l'Espagne ont bondi de 9 % dans ce secteur, bien plus vite que ses importations (+ 3,6 %).

Finalement, la France ne semble pas profiter pleinement de la croissance de l'Espagne, qui reste notre **5**^e **client** (derrière la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie).

Accords internationaux

L'Espagne est entrée dans l'Union européenne en 1986. Elle est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 1^{er} janvier 1995, de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV, dont le nouveau directeur général, Pau Roca, est espagnol). Elle accueille le siège du Conseil oléicole international (COI). L'Espagne a ratifié le Protocole de Kyoto, la Convention sur la diversité biologique (CDB)¹, la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction, l'Accord international sur le café de 2001. Elle a également adhéré à l'engagement international sur les ressources phyto-génétiques de la FAO et à l'Initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat » lors de la COP21 en décembre 2015.

L'Espagne participe activement au Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) qui regroupe les services vétérinaires de 15 pays du pourtour méditerranéen. Elle a financé

^{1.} Dans le cadre du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (CDB), l'Espagne est l'un des seuls pays de l'Union européenne à avoir réglementé l'accès à ses ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation.

de nombreuses actions en appui au REMESA via la FAO. L'Espagne héberge également la branche méditerranéenne de l'Institut forestier européen de recherche sur la forêt (EFI Med), ainsi que la facilité technique de l'Union européenne sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre provenant de la déforestation (EU REDD).

Relations bilatérales

Les relations entre la France et l'Espagne sont nourries et régulières sur les questions agricoles; les visions des deux pays sont le plus souvent convergentes.

Principaux producteurs européens pour de nombreux produits agricoles (fruits et légumes, vin, banane, viande porcine), les deux pays se trouvent parfois en situation de concurrence, la compétitivité étant plus favorable du côté des filières françaises pour les céréales, le lait et les pommes de terre, et du côté espagnol pour les fruits et légumes, le vin d'entrée de gamme, la viande de porc, les jeunes bovins d'engraissement et les agneaux de lait.

La France et l'Espagne se coordonnent régulièrement – en associant également l'Italie et le Portugal – au sein d'un « Comité mixte des fruits et légumes », qui a fêté ses 20 ans en 2017. Dans le cadre de ce Comité, 6 « groupes de contacts » spécialisés par produit (fraise, tomate, pêche/ nectarine, pomme, ail, agrumes), permettent aux professionnels des quatre pays de se rencontrer et de dialoguer au moins une fois par an.

Fortes de cette expérience constructive, la France et l'Espagne ont mis en place, en 2017, un Comité mixte pour le secteur du vin

France et Espagne échangent par ailleurs régulièrement avec le Portugal sur les politiques agricoles qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans leurs régions ultrapériphériques respectives, notamment en faveur de la filière banane, dans le cadre d'un Comité mixte créé spécifiquement en 2018.

Véritables forums de discussion et de prévention des difficultés au sein des filières végétales, ces Comités constituent des plateformes d'échanges efficaces entre producteurs des deux pays et entre producteurs et administrations, pour faire émerger des consensus bilatéraux sur les questions de politique européenne et internationale. Ils contribuent à tisser, année après année, des liens agricoles étroits et de confiance entre la France et l'Espagne.

Partageant également la nécessité de défendre une agriculture européenne de qualité, les deux pays défendent les systèmes d'indications géographiques et de labels.

Dans le secteur de l'enseignement agricole technique et supérieur, l'Espagne est la seconde destination préférée des élèves et étudiants français (après le Royaume-Uni), avec plus de 700 mobilités par an (stages et mobilités académiques). De nombreux partenariats existent entre établissements de l'enseignement supérieur.

Enfin, les relations sur les questions sanitaires sont historiquement très intenses. Elles se matérialisent par une rencontre annuelle vétérinaire et phytosanitaire, qui associe les régions espagnoles et les départements français de part et d'autre de la frontière pyrénéenne, et aboutissent, en tant que de besoin, à la signature de protocoles d'accord, qu'il s'agisse de santé animale ou végétale.

Sources : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère espagnol de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement, Ambassade de France en Espagne, Banque mondiale, FAO, GTA, Business France

COPYRIGHT: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION: Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles d'une année antérieure dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP